

---

1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1852.

---

**BILL.**

Acté pour exempter de la saisie et vente en exécution de jugement pour dette, jusqu'au montant de £      les outils et instruments de métier ou profession de tout tenancier, ainsi que les vêtements, lits et autres objets nécessaires pour l'usage de la famille; et pour empêcher les objets ainsi exemptés d'être transportés, mis en gage ou vendus en liquidation de dettes contractées pour des liqueurs enivrantes.

---

Reçu et lu, la première fois, mardi, le 24 août,  
1852.

Seconde lecture,                      août, 1852.

---

**M. MACKENZIE.**

---

**QUÉBEC :**

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, RUE LA MONTAGNE.

*voir page 13*